Rapport annuel
sur le Prix et la Qualité du Service
public de l'assainissement

Exercice 2018

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice

présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Suivi financier de la régie – année 2018

Le présent rapport a pour objet l'analyse des données financières et techniques de la quatrième année d'exploitation du service assainissement en régie par le Syndicat. Il présente successivement :

- Un suivi des données d'exploitation par rapport aux prévisions et aux années 2015, 2016 et 2017 et une analyse des écarts constatés ;
- Une analyse des données financières de l'année 2018.

Pour rappel, lors du suivi des années 2015, 2016 et 2017, il avait été constaté un écart entre les dépenses réelles de la régie et les prévisions (dépenses réelles inférieures aux prévisions).

I. Suivi des données d'exploitation de la régie

Cette partie a pour objectif de comparer les données d'exploitation aux prévisions préalables à la mise en œuvre de la régie, issues des études antérieures, et aux données 2015, 2016 et 2017.

On rappelle que deux chiffrages successifs des coûts de la régie, basés sur des hypothèses sur les données d'exploitation auxquelles peuvent être comparées les données d'exploitation enregistrées par le SIAJ au cours de l'année 2018, avaient été effectués avant la reprise en régie :

- Étude régie réalisée début 2014 restreinte :
    - au périmètre du service de transport et traitement des eaux usées, nommée ci-après « étude régie initiale transport »,
    - au périmètre de la collecte sur la Commune de Conflans-en-Jarnisy, nommée ci-après « étude régie initiale Conflans » ;
- Réajustement du chiffrage régie début 2015 au vu des dernières données disponibles et en intégrant la partie de collecte des eaux usées, nommée ci-après « chiffrage régie ajusté ».

A. Bilan annuel sur le système de collecte

1. Les raccordements domestiques

Commune	*Code Insee*	*Population*	*Population zone AC*	*Population zone ANC*	*Abonnés*	*Taux de raccordement*
Conflans-en-Jarnisy	54136	2356	2338	18		99,24%
Doncourt-lès-Conflans	54171	1196	1193	3		99,75%
Giraumont	54227	1371	1344	27	6784	98,03%
Jarny	54273	8307	8163	144		98,27%
Labry	54286	1534	1534	0		100,00%
		14764	14572	192		

2. Les travaux réalisés sur le système de collecte

Création branchement	Rue Jules Rollin	Labry
Réparation collecteur	33 avenue de la République	Jarny
Création branchement	27 rue de Verdun	Conflans
Réparation branchement	Rue Victor Jungers	Doncourt
Création branchement	ZI du Val de l'Orne	Conflans
Réparation regard	Rue des Mines	Jarny
Création branchement	19 rue du Point du Jour	Jarny
Création branchement	21 rue des Pivoines	Conflans
Création branchement	Rue Clément Humbert	Jarny
Remplacement poste refoulement	Le long de l'Orne	Conflans
Remplacement armoire électrique	PR_Breuillot	Jarny

3. *Le contrôle est la surveillance du système de collecte*

- ✓ 42 diagnostics d'habitations réalisés pour 8 non-conformités (fluoréscéine, inspections télévisées, …)
- ✓ 8 habitations mise en conformité suite à la réalisation des diagnostics
- ✓ 2.900m d'inspections télévisées réalisées sur le réseau de collecte

4. *L'entretien du système de collecte*

- ✓ 12.148m de réseau de collecte curés en préventif
- ✓ 1.832m de réseau de transport curés en préventif
- ✓ 30 interventions d'entretien curatif réalisées sur le réseau
- ✓ 29 nettoyages de poste de refoulement
- ✓ 2 campagnes de nettoyage des avaloirs
- ✓ 802.224m de caniveaux entretenus

5. *Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte*

Le système de collecte fonctionne de manière correcte par temps sec (pas de rejets, peu d'interventions sur les ouvrages). Lors des épisodes pluvieux, le réseau arrive à saturation. A cette fin, un 3ème programme de travaux va démarrer sur l'année 2019. Celui-ci prévoit la création de trois nouveaux bassins d'orage pour un volume d'environ 1.500m3.

Ces ouvrages permettront de limiter les rejets au milieu naturel. L'instrumentation des DO et postes de refoulement est prévu dans la prestation qui permettra également de faire une mise à niveau sur les ouvrages actuellement équipés en autosurveillance.

Le remplacement du poste à Conflans-en-Jarnisy va permettre de limiter les débordements. En effet celui-ci a été sorti de la zone inondable et ses pompes sont plus puissantes.

Pour l'année 2019, il est prévu le remplacement d'une partie du réseau de transport situé le long de l'Yron. 175 mètres de canalisation rue des Tulipes à Conflans-en-Jarnisy vont également être remplacés. Le syndicat prévoit également le remplacement d'une armoire électrique sur un poste de refoulement situé à Giraumont.

2. Charges traitées par le CTBEU

Le tableau et les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de la pluviométrie, du débit entrant et de la charge entrante au CTBEU au cours de l'année 2018 :

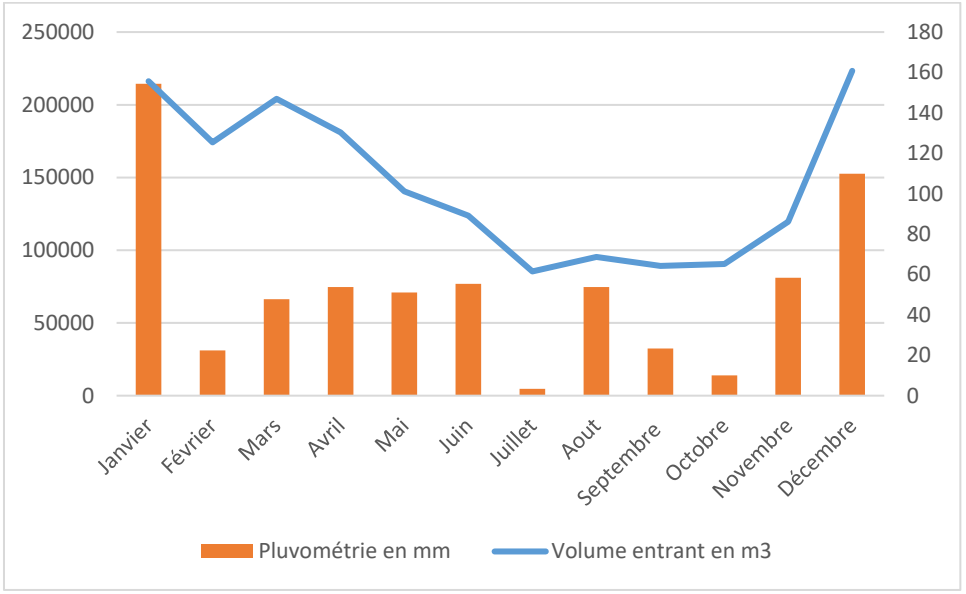

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Volume en m3		216224	174263	204205	181068	140573	123731	85413	95319	89277	90618	119495	223334
Pluviométrie en mm		154,4	22,4	47,8	53,8	51	55,4	3,4	53,8	23,4	10	58,4	109,8

- ✓ 1.767.198m^3 d'eau traitée pour une assiette de 700.794m^3
- ✓ 643,6mm de précipitations cumulées sur l'année
- ✓ 4.841,64m^3/j d'eau traitée en moyenne
- ✓ Volume maximal entrant sur une journée : 10.759m^3
- ✓ Volume minimal entrant sur une journée : 2.209m^3

NOTA : La charge de pollution est celle mesurée lors de l'analyse mensuelle et dépend donc de la situation le jour de l'analyse, contrairement au volume entrant mesuré en continu.

1. *Volume entrant et sortant de la station de traitement des eaux usées*

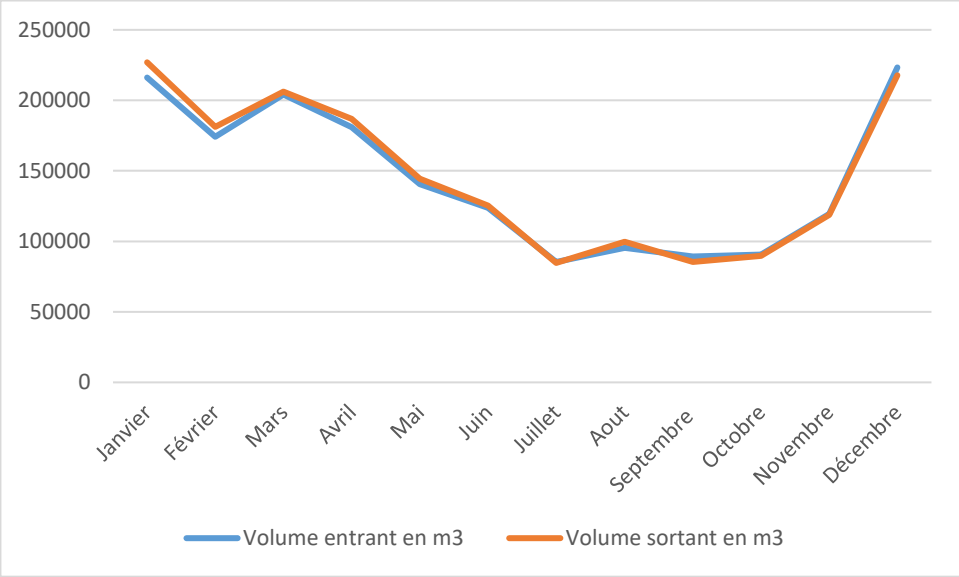

2. *Evolutions des volumes totaux annuels entrant et sortant*

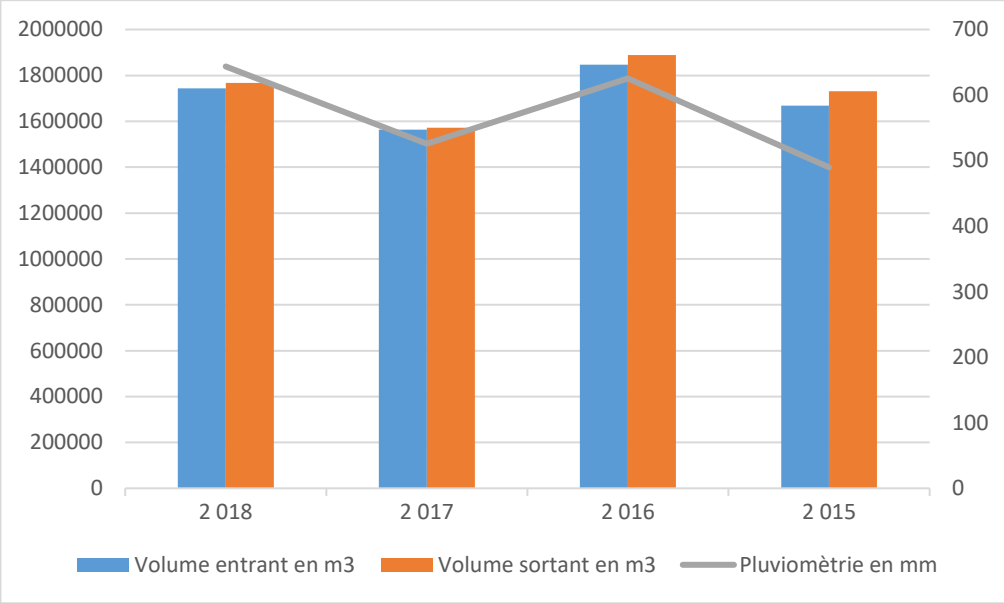

3. *<u>Evolution des charges entrantes dans le système de traitement</u>*

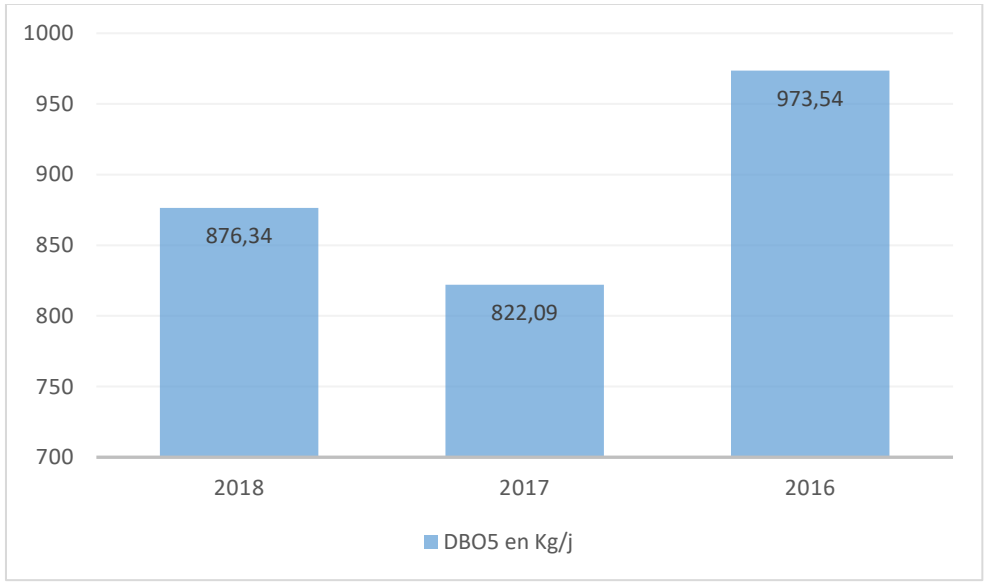

1) Production de boues

Les quantités de boues produites sont enregistrées dans le fichier « Autosurveillance.xls ».

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Boues produites (t)	52,48	42,52	81,66	92,62	87,83	74,97	89,1	72,12	60,68	86,14	78,26	60,29
Siccité	24%	24%	24%	24%	24%	25%	24%	23%	23%	23%	23%	23%
Matières sèches (t)	12,6	10,2	19,4	21,8	21,3	18,5	21,3	16,6	14,1	20,0	18,0	13,7
Ecart à 2017	**+ 5 %**											
Ecart à la moyenne 2015-2017	**-3 %**											

Pour l'année 2018, la production de boues (en tonnes de matières sèches) est supérieure de 5 % à la production de 2017, après une baisse continue depuis 2015. Par rapport à la période 2015 – 2017, une légère baisse est observée, l'année 2015 ayant entrainé une production de boues plus importantes que prévue.

On observe une production modérée de boues pour les mois de janvier et février. En moyenne, sur l'année, il a été produit 17,3 tMS par mois.

A. Consommations énergie, eau et réactifs

1) Consommation d'énergie

Les consommations sont relevées chaque semaine et enregistrées dans le fichier « Relevé PR.xls ».

Les données sont comparées à l'hypothèse de l'étude régie initiale transport sur la consommation d'énergie des ouvrages : 788 757 kWh par an, soit la consommation annuelle de l'année 2012 ; et à la consommation des années 2015, 2016 et 2017.

Consommation en kWh	**janvier**	**février**	**mars**	**avril**	**mai**	**juin**	**juillet**	**août**	**septembre**	**octobre**	**novembre**	**décembre**
Postes et Bassin d'orage	56 418	40 629	36 456	48 480	25 344	25 380	19 968	18 414	17 004	18 156	21 995	24 423
CTBEU	44 257	37 213	37 104	41 467	30 835	30 643	36 361	27 857	29 359	37 371	34 122	48 143
Consommation totale cumulée	**100 675**	**178 517**	**252 077**	**342 024**	**398 203**	**454 226**	**510 555**	**556 826**	**603 189**	**658 716**	**714 833**	**787 399**
Ecart de la consommation cumulée aux données 2017	**44%**	**30%**	**22%**	**23%**	**20%**	**13%**	**12%**	**11%**	**7%**	**7%**	**7%**	**5%**
Ecart de la consommation cumulée à la moyenne 2015-2017	29%	18%	14%	16%	11%	7%	6%	4%	2%	3%	2%	4%
Écart de la consommation cumulée aux prévisions de l'étude régie	53%	36%	28%	30%	21%	15%	11%	6%	2%	0%	-1%	0%

En 2018, la consommation d'électricité est légèrement supérieure à la consommation relevée en 2017 (écart de 5 %) et se situe au même niveau que 2016 (écart de 1 %). En comparaison avec les données de l'étude initiale, la consommation électrique est conforme aux prévisions.
La consommation d'électricité a été particulièrement élevée au mois de janvier (consommation mensuelle jamais atteinte depuis 2015) ce qui pourrait être lié à la pluviométrie exceptionnelle mesurée ce mois-ci (154 mm alors que la pluviométrie mensuelle moyenne de janvier 2015 à décembre 2017 était de 45 mm et le maximum observé était de 115 mm en mai 2016).

Un nouveau poste de relèvement sur la Commune de Giraumont a été rétrocédé au SIAJ en novembre 2017. Ce poste a engendré une consommation de 1407 kWh en 2018 et qui n' explique donc pas à lui seul l'augmentation de 50 000 kWh observée sur l'année pour les postes et déversoirs.

2) Consommations d'eau potable

Les consommations sont relevées à chaque fin de mois et enregistrées dans le fichier « Relevé PR.xls ».

Les données sont comparées à l'hypothèse prise pour le chiffrage « régie ajusté » : 1 089 m³ par an, soit la moyenne des deux dernières consommations annuelles connues lors de l'étude ; et à la consommation des années 2015, 2016 et 2017.

Consommation en m³	**janvier**	**février**	**mars**	**avril**	**mai**	**juin**	**juillet**	**août**	**septembre**	**octobre**	**novembre**	**décembre**
CTBEU	21	13	36	36	49	22	47	36	50	30	46	22
TOTAL cumulé	**21**	**34**	**70**	**106**	**155**	**177**	**224**	**260**	**310**	**340**	**386**	**408**
Consommation prévisionnelle cumulée	91	182	272	363	454	545	635	726	817	908	998	1 089
Écart aux prévisions	**-77%**	**-81%**	**-74%**	**-71%**	**-66%**	**-67%**	**-65%**	**-64%**	**-62%**	**-63%**	**-61%**	**-63%**
Consommation 2017 cumulée	46	113	164	211	237	237	237	286	338	375	419	450
Écart à 2017	**-54%**	**-70%**	**-57%**	**-50%**	**-35%**	**-25%**	**-5%**	**-9%**	**-8%**	**-9%**	**-8%**	**-9%**
Consommation moyenne 2015-2017 cumulée	**113**	**203**	**285**	**373**	**428**	**484**	**535**	**600**	**693**	**754**	**836**	**926**
Écart à la moyenne 2015-2017	**-81%**	**-83%**	**-75%**	**-72%**	**-64%**	**-63%**	**-58%**	**-57%**	**-55%**	**-55%**	**-54%**	**-56%**

En 2018 la consommation d'eau potable a encore diminué par rapport aux années précédente : - 9 % par rapport à 2017 ; -56 % par rapport à la moyenne 2015-2017 et -63 % par rapport aux prévisions de l'étude préalable basée sur les consommations antérieures au passage en régie. Cette baisse est liée, comme en 2017, à une utilisation plus fréquente du circuit d'eau industrielle au lieu de l'eau potable lorsque cela est possible.

3) Consommations de Polymère

Les consommations mensuelles de Polymère sont enregistrées dans le fichier « autosurveillance.xls ».

Les données sont comparées à la consommation annuelle moyenne des années 2011 et 2012 : 4 000 kg /an, et à la consommation de des années 2015, 2016 et 2017.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Polymère (kg)	210	173	310	310	308	229	252	233	206	310	294	270
TOTAL Polymère cumulé	**210**	**383**	**693**	**1 003**	**1 311**	**1 540**	**1 792**	**2 025**	**2 231**	**2 541**	**2 835**	**3 105**
Consommation prévisionnelle cumulée	333	667	1 000	1 333	1 667	2 000	2 333	2 667	3 000	3 333	3 667	4 000
Écart aux prévisions	-37%	-43%	-31%	-25%	-21%	-23%	-23%	-24%	-26%	-24%	-23%	-22%
Consommation cumulée 2017	303	543	804	1 136	1 390	1 658	1 987	2 413	2 752	3 029	3 166	3 332
Ecart à 2017	-31%	-29%	-14%	-12%	-6%	-7%	-10%	-16%	-19%	-16%	-10%	-7%
Consommation cumulée moyenne 2015-2017	301	556	812	1122	1376	1668	1963	2311	2648	2937	3199	3471
Ecart à la moyenne 2015 -2017	-30%	-31%	-15%	-11%	-5%	-8%	-9%	-12%	-16%	-13%	-11%	-11%

La consommation annuelle de polymère a diminué par rapport aux années précédentes : -7 % par rapport à 2017 et -11 % par rapport à la moyenne 2015-2017 ; et ce malgré une hausse de la production de boues.

Le ratio quantité (en kg) de polymère consommé par tonne de boues produites, en moyenne sur l'année 2018 est légèrement inférieur au ratio 2017 (-8 %). Le graphique ci-contre représente l'évolution de ce ratio depuis 2015.

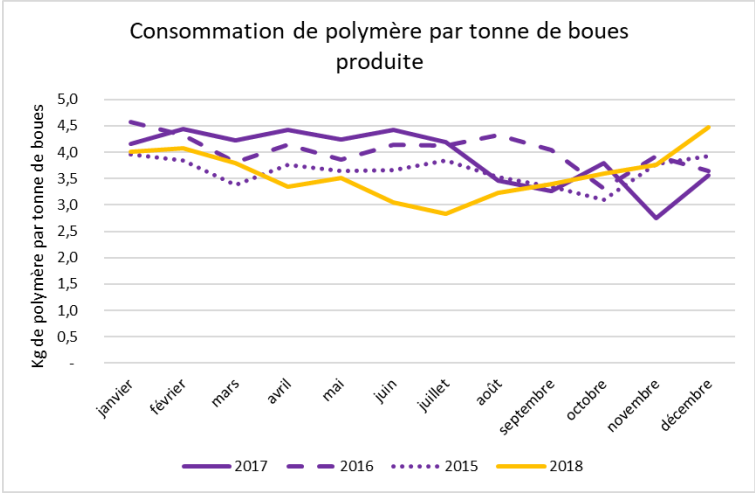

4) Consommations de Chlorure ferrique

Les consommations mensuelles de Chlorure ferrique sont enregistrées dans le fichier « autosurveillance.xls ».

Les données sont comparées à la consommation annuelle moyenne des années 2011 et 2012 : 72 tonnes par an (d'après les données fournies par Veolia), et à la consommation des années 2015, 2016 et 2017.

	janvier	**février**	**mars**	**avril**	**mai**	**juin**	**juillet**	**août**	**septembre**	**octobre**	**novembre**	**décembre**
$FeCl_3$ (t)	1,39	1,14	3,13	2,79	2,67	2,31	2,13	1,84	1,64	1,71	2,16	1,93
TOTAL $FeCl_3$ cumulé	1,4	2,5	5,7	8,5	11,1	13,4	15,6	17,4	19,0	20,8	22 ,9	24,8
Consommation prévisionnelle cumulée	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72
Écart aux prévisions	-77%	-79%	-69%	-65%	-63%	-63%	-63%	-64%	-65%	-65%	-65%	-65%
Consommation cumulée 2017	3,3	5,0	6,9	9,3	11,4	13,7	16,4	19,3	22,2	24,9	26,8	28,6
Ecart à 2017	-58%	-49%	-18%	-9%	-3%	-2%	-5%	-10%	-14%	-17%	-15%	-13%
Consommation cumulée moyenne 2015-2017	2,7	4,9	6,8	9,4	11,9	14,5	17,4	20,6	23,3	26,0	28,1	30,2
Ecart à la moyenne 2015 -2017	-48%	-48%	-17%	-10%	-6%	-8%	-10%	-15%	-18%	-20%	-18%	-18%

La consommation de chlorure ferrique en 2018 est en diminution par rapport à 2017, avec une baisse de 13 %.

La baisse par rapport à 2011-2012 (-65 %) s'explique au moins en partie par des caractéristiques du chlorure ferrique utilisé différentes de celui utilisé auparavant par Veolia.

On rappelle que le chlorure ferrique est utilisé pour l'élimination du phosphore. La quantité de phosphore totale mesurée en sortie de la STEP était :

- En moyenne de 0,8 mg/l sur les analyses réalisées de janvier à novembre 2017 ;

- En moyenne de 0,5 mg/l sur les analyses réalisées de janvier à novembre 2018.

La baisse de consommation de chlorure ferrique n'a donc pas été réalisée au détriment d'une moindre qualité de l'eau en sortie de la STEP sur ce paramètre.

B. Entretien des réseaux et ouvrages de transport et traitement des eaux usées

1) Curage préventif des postes de relèvement

Les opérations de nettoyage des postes sont enregistrées dans le fichier « Bilan PR_2018.xls » et dans le fichier « Commande année 2018.xls ».

Comme en 2015, 2016 et 2017, 30 opérations de curage de poste de relèvement ont été réalisées sur l'année 2018, malgré l'intégration d'un nouveau poste de relèvement (PR 2 puits à Giraumont).

Le PR 1 à Conflans (en cours de remplacement) n'a pas été curé en 2018. Les autres postes ont fait l'objet de 2 curages dans l'année à l'exception du PR de Doncourt qui a été curé 3 fois.

2) Curage préventif des réseaux

Les opérations de curage du réseau sont enregistrées dans le fichier « Commande année 2018.xls », onglet « Malezieux ».

En 2018 :

- **10 700 mètres de réseaux de collecte (dits « communaux ») ont été curés de manière préventive,** dont 1 921 mètres sur le réseau de Conflans ;
- **2 742 ml de réseaux de collecte supplémentaires ont été curés préalablement aux inspections télévisées ;**
- **1 835 mètres de canalisation ont été curés sur le réseau de transport (dit « syndical »).**

Le tableau ci-dessous présente l'historique des données concernant le curage préventif, hors curage préalable aux inspections télévisées :

En mètres	*Réalisé par le délégataire moyenne 2010-2012*	*Prévisions de l'étude régie initiale*	Réalisé en 2016	Réalisé en 2017	Réalisé en 2018
Curage du réseau « syndical »	*1 272*	*2 000*	1 350	1 209	1 835
Curage du réseau de Conflans	*908*	*3 150*	2 430	2 904	1 921

Le taux de curage réalisé en régie ces 3 dernières années est conforme au marché prévu par commune (15% du réseau), conforme au marché prévu pour le réseau syndical (200 ml/an) et supérieur aux pratiques du délégataire.

3) Inspections télévisées

Les inspections télévisées (ITV) commandées sont enregistrées dans le fichier « Commande année 2018.xls », onglet « Inera ».

En 2018, 2 902 mètres de réseaux ont été inspectés au cours de l'année, soit une augmentation de 62 % par rapport à 2017.

Le tableau ci-dessous rappelle les données des années antérieures depuis le passage en régie :

En mètres	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**
ITV sur réseau « syndical »	755	1 255	134	0
ITV sur réseaux « communaux »	*Conflans hors régie*	2 864	1 655	2 902
TOTAL		**4 119**	**1 789**	**2 902**

On rappelle que :

- L'étude régie initiale transport prévoyait 1 600 ml d'ITV par an sur le réseau de transport correspondant à l'engagement du délégataire en 2014, mais que le délégataire n'avait finalement réalisé aucune ITV au cours du contrat

- L'étude régie initiale Conflans prévoyait 10 % du réseau de Conflans inspecté chaque année (1 970 ml), alors que le délégataire n'avait aucun engagement sur cette prestation.

4) Renouvellement des équipements

Les opérations de renouvellement réalisées sur les postes et la station sont enregistrées dans les fichiers « bilan step.xls » et « Bilan PR.xls ».

Au cours de l'année 2018, il a été réalisé les opérations de renouvellement suivantes :

- Armoire électrique du PR7 à Jarny) commande 2017 réception en 2018
- Armoire électrique du PR9 à Jarny)
- Pompe1 PR Doncourt
- Pompe 3 PR Breuillot
- Sonde piezo PR 4 Conflans
- Sonde PR Principal
- Pompe PR Principal
- Armoire de commande PR Breuillot
- Porte prétraitement STEP
- Pompe polymère
- Toile table d'égouttage
- Agitateur bassin anoxie
- Motoréducteur compacteur
- Aérothermes local boues
- Sonde ultrason sur canal de sortie
- Préleveur sur l'entrée de la STEP (Jarny)
- Compresseur traitement boues

- Sonde bassin aération
- Sonde de niveau fosse à boues

D'autres équipements de moindre importance ont été renouvelés dans le cadre de l'entretien courant des ouvrages (poires de niveau, vanne, batterie, vérin…).

Les prévisions de l'étude étaient construites sur un budget annuel moyen (cf. chapitre II).

C. Conclusion du suivi des données l'exploitation

D'après les données d'exploitation de l'année 2018, il est constaté :

- une **augmentation du volume traité,** cohérente avec l'augmentation de la pluviométrie **;**
- une augmentation **des consommations d'énergie** (aux postes et au CTBEU), logiquement impactés par l'évolution des volumes entrants et la pluviométrie ; on retrouve le même niveau de consommation qu'en 2016 ;
- une **diminution continue de la consommation d'eau potable** du fait de l'utilisation plus fréquente du réseau d'eau industrielle du CTBEU ;
- une **baisse de la consommation de polymère**, malgré une augmentation de la production de boues ; il est ainsi observé une baisse du ratio de consommation de polymère par rapport à la production effective de boues ;
- un **programme de curage des postes de relèvement constant** par rapport aux années précédentes, malgré l'intégration d'un nouvel ouvrage et l'absence de curage sur 2 postes.
- un **taux de curage des réseaux conforme au marché et supérieur aux pratiques antérieures du délégataire ;**
- une **augmentation du linéaire d'inspections télévisées** réalisées,
- **des opérations de renouvellement conséquentes**.

II. Suivi des dépenses de la régie

Le suivi de la régie sur les années 2015, 2016 et 2017 a permis de constater un coût d'exploitation du service inférieur aux prévisions de l'étude ; cet écart peut s'expliquer en partie par une réorganisation en interne suite à la reprise du personnel de Veolia engendrant des gains sur la partie collecte des eaux usées déjà gérée en régie.

Pour l'année 2018, les dépenses de la régie sont comparées aux dépenses de l'année 2017 dans le but de :

- Vérifier si le constat d'une économie sur les coûts d'exploitation par rapport aux prévisions préalables à la reprise du service en régie (et donc par rapport à la délégation de service public) est confirmé,
- Identifier les dérives éventuelles par rapport à 2017, en corrélation avec les données d'exploitation.

Les « dépenses d'exploitation » présentées ci-dessous sont celles inscrites dans l'historique des dépenses imputées au budget principal du SIAJ :

- en section de fonctionnement,
- en section d'investissement lorsqu'il s'agit de dépenses de renouvellement d'équipements,
- hors charges financières, charges exceptionnelles et dépenses d'ordre entre section.

Pour l'année 2018, les dépenses prises en compte sont celles imputées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, à l'exception des dépenses manifestement liées à l'activité 2018.

Pour l'année 2017, les dépenses prises en compte sont celles imputées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, à l'exception des dépenses manifestement liées à l'activité 2016, et auxquelles sont ajoutées (sauf mention contraire) les dépenses imputées en 2018 mais manifestement liées à l'activité 2017.

A. Comparaison du coût d'exploitation global

Coût d'exploitation de l'année 2018	Coût d'exploitation de l'année 2017	Ecart
778 k€	775 k€	+0,4 % (+ 3 k€)

Les dépenses de 2018 sont supérieures de 0,4 % aux dépenses de 2017, soit 3 k€ de plus. Toutefois certaines dépenses relatives à l'exercice 2018 ne seront payées qu'en 2019 et ne sont donc pas comptabilisées dans le montant présenté ci-dessus. D'après le fichier « commande année 2017 », peuvent déjà être identifiées les dépenses significatives suivantes :

- 17 k€ de curage (postes, réseaux, avaloirs) ;
- ≈13 k€ d'évacuation des boues (2ème semestre 2018) ;
- ≈ 9 k€ pour la facturation de l'assainissement du 2ème semestre 2018 par le délégataire du service d'eau potable de la Ville de Jarny.

Les coûts d'exploitation 2018 devraient être, après réintégration des factures payées en 2019 d'au moins 817 k€, soit un niveau de dépenses supérieur d'au moins 5 % par rapport à 2017.

Toutefois il faut tenir compte des factures de 2017 réglées en 2018.

B. Comparaison détaillée de certains postes de charges

Cette partie présente une analyse détaillée de certains postes de charge.

1) Renouvellement des équipements :

On rappelle que :

- l'étude régie initiale estimait les charges relatives au renouvellement à 37 500 € par an ;
- pour les années 2016-2017, les dépenses de renouvellement se sont élevées en moyenne à 31,5 k€.

Les dépenses relatives aux principales opérations de renouvellement réalisées au cours de l'année 2018 sont les suivantes :

- Armoires électriques du PR 7 et du PR 9 à Jarny : 21 090 € → Reste à réaliser 2017
- Pompe 1 PR Doncourt : 4 427 €
- Pompe 3 PR Breuillot : 2 381 €
- Sonde PR Principal : 966 €
- Pompe PR Principal : 15 500 €
- Porte prétraitement STEP : 2 745 €
- Pompe polymère (pompe en stock) : 1 612 €
- Toile table d'égouttage : 1 319 €

- Agitateur bassin anoxie
- Motoréducteur compacteur : 998 €
- Aérothermes local boues : 1 119 €
- Sonde ultrason sur canal de sortie (mise en place) 2 812 €
- Préleveur sur l'entrée de la STEP (Jarny) (mise en place) : 4 784 €
- Compresseur traitement boues : 1 355 €
- Armoire de commande du PR Breuillot : 7 845 €
- Sonde bassin aération : 1 237 €
- Sonde de niveau fosse à boues : 2 943 €

Au cours de l'année 2018, le SIAJ a dépensé 73 k€ pour des opérations de renouvellement ce qui donne une dépense annuelle moyenne sur 2016-2018 de 45,3 k€ soit 8 k€ de plus que les prévisions de l'étude régie initiale. **Le SIAJ poursuit un très bon niveau de renouvellement**, avec notamment en 2018 le renouvellement d'armoires électriques dont la durée de vie peut être évaluée à une dizaine d'année minimum.

2) Energie, eau :

	Année 2018	**Année 2017**	**Ecart**
Dépenses électricité, eau et gaz	**84,0 k€**	**88,1 k€**	-5 %
Consommation d'électricité	787 399 kWh	747 274 kWh	+ 5 %

Les dépenses d'énergie (et eau) ont diminué de 5 % par rapport à l'année 2017, alors que la consommation d'électricité a, à l'inverse, augmenté de 5 %. Cet écart peut s'expliquer en grande partie par un décalage sur l'année 2019 de la facturation et du paiement des consommations de fin d'année qui peut être évaluée à 9 k€. Ainsi, l**'évolution des dépenses d'énergie et eau est cohérente avec l'évolution de la consommation.**

Pour rappel, l'étude régie initiale prévoyait une dépense annuelle d'énergie de 78 880 €. Compte tenu de l'inflation, **les dépenses de l'année 2018 sont en adéquation avec les prévisions de l'étude.**

3) Autres postes de charges pour lesquels est constatée une variation significative (> 20 %) entre 2018 et 2017 :

	Ecart par rapport à 2017	**Commentaires / Explications**
Evacuation des boues	-43 % (-7 466 €)	Coût de l'épandage et suivi agronomique du 2ème semestre 2018 non intégré (sera supporté en 2019) : environ 13 k€
Réactifs	-22 % (-2 700 €)	Livraison de chlorure ferrique tous les 7-8 mois ce qui a conduit à 2 livraisons en 2017 (mars et octobre) contre 1 seule en 2018 (juin)

Fournitures d'entretien (compte 6063 et 6068)	+ 84 % (+ 6 869 €)	Plus d'achat de gros équipements en 2018 (cf. paragraphe II.B.1) sur le renouvellement) : toile table d'égouttage, sonde ultrason, débitmètres
Facturation	-50 % (-12 497 €)	Inclus : facturation par Veolia sur la Ville de Jarny, accès aux données du Soiron, factures de JVS MAIRISTEM relatives à la facturation Dépenses à venir en 2019 relatives à 2018 : - Facturation de la redevance assainissement sur la Ville de Jarny pour le 2ème semestre 2018 : environ 9 k€ - Factures JVS relatives à la facturation de fin d'année : environ 1,5 k€
Balayage, curage	-22 % (-25 653 €)	17 k€ de facturation 2018 à venir en 2019 -9 % de longueur de réseau curé par rapport à 2017
Inspections télévisées	+ 27 % (+ 1049 €)	+ 60 % de linéaire inspecté par rapport à 2017 Nouveau marché – changement de prestataire
Locaux	-24 % (-4 796 €)	Facturation à venir en 2019 : - Entretien des locaux du mois de décembre Diminution du coût d'entretiens des locaux (433 €/mois contre 709 €)
Analyses, autosurveillance	+ 174 % (+ 11 220 €)	Nouvelle campagne obligatoire de recherche des micropolluants
Fournitures administratives	-51 % (-1 592 €)	Augmentation de 41 % en 2017 par rapport à 2016

La plus forte augmentation (en %) porte sur les charges d'analyses, comme prévu, du fait des exigences réglementaires en termes de surveillance des micropolluants.

Hormis les écarts liés à des facturations à venir sur 2019, on peut retenir :

- Une baisse des coûts liés à un changement de prestataire pour l'entretien des locaux et les inspections télévisées ;
- Une augmentation des coûts de fourniture d'entretien liée aux opérations de renouvellement d'équipements.

4) Liste du personnel en 2018

1 Directrice	100 %	Attaché territorial
1 assistante financière	80 %	adjoint administratif territorial 2ème classe
1 assistante administrative	50 %	adjoint administratif territorial 2ème classe
4 agents techniques	100 %	1 agent de maîtrise
		1 adjoint technique territorial 2ème classe
		2 agents en CDI droit privé

C. Conclusion du suivi des dépenses

Les coûts d'exploitation de l'année 2018 devraient être supérieurs à ceux de 2017, de l'ordre de + 5 à 7 % lorsque toutes les factures relatives à l'exercice 2018 auront été émises et payées. **Le coût d'exploitation global en régie reste inférieur aux prévisions de l'étude préalable.**

Les écarts constatés entre 2017 et 2018 – hors écarts liés à des dépenses à venir en 2019 – peuvent s'expliquer en grande partie par des besoins d'exploitation intervenant ponctuellement certaines années : renouvellement et recherche de micropolluants.

Le Président,
Hervé BARBIER